

Bourges, le 24 Janvier 2020

## Le SPIP 18 ne lâche rien

Alors que le Comité Technique Ministériel est une nouvelle fois repoussé dans l'attente d'un arbitrage de la DAP, les personnels syndiqués et non syndiqués, réunis en assemblée générale ce jour rappellent leur opposition aux lignes directrices de gestion qui veulent sacrifier et casser les principes de la mobilité des CPIP.

Les CPIP ont passé un concours et suivi une formation qui leur permet d'effectuer leur métier sur tous types de postes.

A ce titre pourquoi leur demander une lettre de motivation, un CV et un entretien pour solliciter une mutation ?

Quid d'éventuelles inégalités alors qu'existe actuellement un système égalitaire ? (cotation par points).

Ainsi, à la grande majorité des présents, il a été décidé de maintenir :

- le bandeau suivant dans les mails "La fonction publique fait face à des attaques sans précédent dans ses grands principes : les agents du SPIP du Cher se mobilisent pour la défendre. Nous demandons en outre le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant la mobilité".
- l'envoi d'un mail journalier aux décideurs.

## Il a par ailleurs été acté :

- une demi-journée morte tous les lundis après-midi à compter du 27 Janvier 2020 : pas d'entretiens, pas de transmission de rapports, pas de présence physique en CPU, seules les urgences seront assurées
- l'organisation d'un petit déjeuner devant le SPIP le jeudi 30 Janvier 2020 de 8h à 9h30 avec invitation de la presse, des députés, des candidats aux élections municipales, des partenaires institutionnels et associatifs.

Une nouvelle assemblée générale sera organisée à l'issue du CTM.

Les CPIP sont des professionnels investis dans leurs missions alors, ne les sacrifiez pas au risque de les démobiliser ou de les faire fuir...

Le bureau CGT SPIP Cher et Indre